



**ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE  
COURSE N°1  
HABITABLES 2021-2024  
CNLR 09/05 au 12/05/2024  
LA RICHEL'YEU  
Grade : 5C**



**Horaires et coefficients des marées :**

Jeudi 09 mai,	
La Rochelle Pallice	PM 6h10 (5.51m) coef 100
Port Joinville	BM 12h11 (0.66m) coef 100 PM 18h14 (5.13m) coef 97
Samedi 11 mai	
Les Sables	PM 7h32 (4.95m) coef 84 BM 13h41 (1.28m), PM 19h43 (4.94m) coef 77
Dimanche 12 mai	
Les Sables	PM 8h14 (4.62m) coef 71
La Rochelle	BM 14h32 (1.86m) coef 71, PM 20h00 (5.36m) coef 64

**Le bateau comité sera le Dufour 40 « Quo Vadis », coque de couleur blanche.**

**Canal VHF : 72**

**6. PROGRAMME DES COURSES**

Trois courses sont prévues :

1. La Rochelle – Yeu, Jeudi 9 mai.
2. Yeu – Les Sables d'Olone, Samedi 11 mai.
3. Les Sables d'Olone – La Rochelle, Dimanche 12 mai.

**9. LES PARCOURS, sous réserve de changements apportés sur l'eau par le CC, seront les suivants :**

• **Course 1, LR-Yeu :**

Signal d'avertissement à 7h25.

Départ entre le bateau comité et la bouée Ouest Minimes

Passer montante du pont de l'île de Ré

L'île de Ré et ses dangers à laisser à bâbord

Laisser à tribord à moins de 3 longueurs la bouée cardinale sud Petite Barge et **noter son heure de passage sur la ligne fictive Ouest-Est passant par la bouée.**

Arrivée à la bouée Cardinale sud la Sablaire à laisser à tribord à moins de 3 longueurs de bateau. Prendre son heure d'arrivée sur la ligne fictive Ouest-Est passant par la Sablaire.

*Balisage à respecter : Le plateau du Lavardin, Cardinale Nord Les Islattes, Filières du pertuis breton, Filières du sud-est de l'île d'Yeu*

• **Course 2, Yeu-Les Sables d'Olone :**

Signal d'avertissement à 7h55.

Parcours confirmé au plus tard le 10 mai à 18h

• **Course 3, Les Sables d'Olone-LR :**

Signal d'avertissement à 7h55.

Parcours confirmé le 10 mai 18h

## 10. LES MARQUES

10.1 Les marques sont :

- La bouée ouest Minimes
- Passe montante du pont de l'île de Ré et son balisage
- Bouée cardinale sud petite barge
- Bouée cardinale sud la Sablaire
- Bouée cardinale NOUCH- sud.
- La passe descendante du pont de Ré et son balisage.
- La bouée ouest Minimes.
- Le phare du Bout du Monde.

## 11 ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont celles indiquées dans les arrêtés préfectoraux et les Instructions Nautiques du SHOM, tels que : les abords du Fort Boyard, la zone du port de La Pallice ou les filières.

## 12. LE DEPART

12.3 **Course 1** : Il n'y aura pas de rappel individuel lors du départ, mais une pénalité de 40 minutes sera appliquée aux bateaux ayant franchi la ligne avant le signal de départ.

## 15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

## 19. REGLES DE SECURITE (rappel de l'avis de course et des instructions de course générales et communes à toutes les courses cf le site web du CNLR ou l'affichage au club)

### 19.1 CANAL VHF 72

19.1a Une VHF en état de fonctionnement est obligatoire pour tout bateau.

19.1b Émargement par appel VHF des bateaux et équipages sur l'eau par le Comité de course avant le départ de la première course de la journée.

Le comité pourra procéder à un émargement sur le canal de course durant la course. Il est demandé aux concurrents de rester en veille sur le canal de course, aux heures qui seront précisées par le comité de course au départ et de procéder au relais des appels, le cas échéant, entre le comité et les bateaux éloignés.

19.1c Le port de brassière est obligatoire pour les concurrents naviguant en solitaire. L'administration des affaires maritimes recommande le port permanent pour tous.

19.2 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussi tôt que possible, par VHF en priorité ou par téléphone au président du comité de course.

## 22. BATEAU OFFICIEL

Le bateau officiel identifié est le Dufour 40 « Quo Vadis », portant le pavillon CNLR.

## 28. PRIX

Des prix seront décernés à chaque bateau suivi du pot de l'amitié au club, 30 mn environ après l'arrivée du dernier bateau de la course n° 3.

## ARBITRES DESIGNES

Président du comité de course : Ghislain FOURNIER, 06 71 50 38 30.

\*\*\*\*\*

Ci-dessous lien WhatsApp qui permettra de rester facilement en contact durant les escales :



<https://chat.whatsapp.com/E3gEO9xfg5cL2n7ocVPjvc>